



HAL
open science

ArchéLèze. Rapport de sondages Malsang

Matthieu Soler, Pierre Péfau, Joris Ufkes, Maxime Troy

► **To cite this version:**

Matthieu Soler, Pierre Péfau, Joris Ufkes, Maxime Troy. ArchéLèze. Rapport de sondages Malsang. [Rapport de recherche] SRA Midi-Pyrénées; Traces. 2017. hal-02012789

HAL Id: hal-02012789

<https://hal.science/hal-02012789v1>

Submitted on 9 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PROJET ARCHÉOLÈZE

Étude sur l'habitat gallo-romain de la vallée de la Lèze
Rapport de sondage, site de Malsang

Matthieu Soler
Pierre Péfau
Joris Ufkes
Maxime Troy

DRAC Midi-Pyrénées
UMR TRACES



Toulouse, janvier 2017

Avis au lecteur

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de fouille archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art.10).

ARCHEOLEZE

Étude sur l'habitat gallo-romain dans la vallée de la Lèze : rapport de sondage site de Malsang

Rapport de fouille annuel 2017
Arrêté n° XXX/2017

Par : Matthieu Soler (dir.) et Pierre Péfau, Joris Ufkes et Maxime
Troy

Toulouse, janvier 2017

Spécifications

Départements : Ariège (09)
Commune de Lézat sur Lèze
Lieu-dit Malsang
Parcelle B01 307

Mots clefs :

- Chronologie : antiquité, haut moyen-âge
- Vestiges : villa
- Mobilier : tegulae, imbrices, briques, mortiers, immature, rare céramique

Responsable d'opération : Matthieu Soler, docteur en Sciences de l'Antiquité, laboratoires TRACES et PLH, Toulouse

Responsables adjoints : Pierre Péfau, doctorat en protohistoire, laboratoires Traces, Toulouse ; Joris Ufkes, archéologue (master Sciences de l'Antiquité), Toulouse, Maxime Troy, archéologue, Toulouse.

Référent pour les vestiges médiévaux et moderne : Maxime Troy, archéologue (master professionnel Montpellier), Toulouse

Équipe de terrain : Marie Le Plat, archéologue (master en préhistoire Toulouse), Toulouse ; Marion Nouvel, master 2 Sciences de l'Antiquité, Toulouse ; Marie Moisand, doctorante Sciences de l'Antiquité, Montpellier ; Elodie Guillon, docteur Sciences de l'Antiquité, Toulouse ; Frédéric Depinho, douanier, Foix ; Thomas Soubira, docteur études médiévales, Toulouse.

Partenariats : SRA Midi-Pyrénées, UMR 5608 TRACES et association CERAGas.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE

Localisation de l'opération

Le site archéologique est localisé sur la commune de Lézat-sur-Lèze en Ariège. Il est situé sur les terrains d'une exploitation agricole, au lieu-dit Malsang, non loin de la route Départementale 19b, feuille cadastrale B01, parcelle 307.



Localisation de l'opération au 1/25000, extrait de la carte IGN © Maxime TROY



Contexte géographique et géologique

Le site est distant de 400 mètres environ de la Lèze, coté rive droite. Il se trouve sur les premières terrasses alluviales de la vallée de Lèze, au pied du terrefort mollassique. Au sud-ouest de la zone de fouille coule un ruisseau qui se jette dans la Lèze.

La topographie du site est marquée par un pendage nord-est – sud-ouest s'abaissant en direction de la rivière, et un pendage nord-ouest – sud-est.

Contextes historique et archéologique

Gondal mentionne dans sa publication dans les annales du midi que Malsang faisait parti des possessions de l'abbay de Lézat. En 1569 l'abbé vend par adjudication la metairie et le terroir à Jehan d'Espinass seigneur de Cardonne et de Caladroy qui édifie le château.

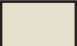
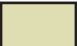




Les connaissances que nous avons sur la commune de Lézat-sur-Lèze pour l'antiquité proviennent des recherches anciennes, de découvertes fortuites et d'opérations plus récentes issues de l'archéologie programmée (prospections pédestres, fouilles et sondages). Une des principales sources sont les travaux de Mr. Urbain Gondal. Dans les années 1960-1970, ce passionné d'histoire locale a réalisé des recherches archéologiques le long de la vallée de la Lèze, notamment sur la commune de

Lézat (voir bibliographie).

À partir des années 1990, d'autres chercheurs tels que Salem Tlemsani et René Scanduizzi ont poursuivi les recherches dans la vallée.



0 1 km Carte géologique ©A. Cavallé 1970. Réalisé d'après le fond BRGM.

-  Alluvions actuelles et modernes des rivières et ruisseaux
-  Alluvions des basses terrasses des cours d'eau secondaires
-  Oligocène; Marnes et molasses
-  Formation des pentes, éboulis et solifluxions issus de la molasse
-  Miocène; Marnes et molasses, niveau calcaire inférieur de Saint-Ybars
-  Alluvions des moyennes terrasses des rivières secondaires

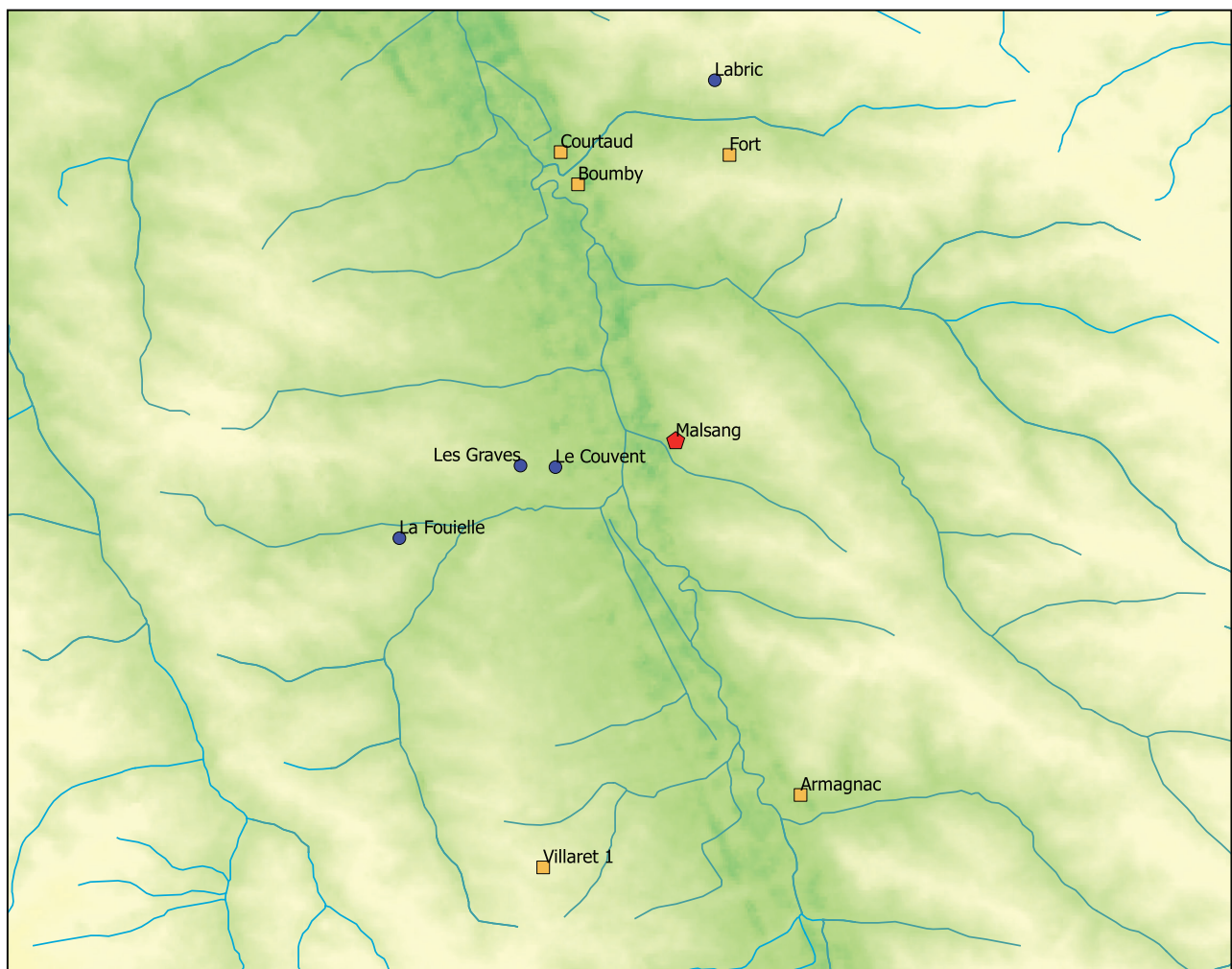
Sur des terrains de Les Gravettes (non loin du lieu-dit les Moines), Mr Urbain Gondal et Mr Civrac ont découvert du mobilier archéologique attestant une présence humaine au néolithique.

Pour la période protohistorique, aucune découverte archéologique n'a été faite à ce jour. Paul d'Ognon et Charles Le Palenc signalent aux lieux-dits de Poulcavi, de Peyre Martet, de Montferran ainsi que sur le plateau de Cachac la présence de « débris gaulois ». Lors de prospections aériennes en 1994 et 1995, Jean Rousseau avait décelé des anomalies phytographiques circulaires. Les prospections pédestres de 2017 n'ont révélé aucun vestige archéologique sur ces sites.

La présence gallo-romaine est bien attestée dans la vallée de la Lèze. Plusieurs sites ont été repérés par Urbain Gondal et René Scanduizzi sur les deux rives de la Lèze :

- la rive droite : Malsang, Boumy, Labric, Armagnac et Courtaud et Plaine
- la rive gauche : La Fouielle, Les Graves, Le Couvent et Villaret

Nos propres travaux de prospection ont affiné nos perceptions de l'habitat de la vallée de la Lèze. Ces sondages devaient nous permettre de préciser nos connaissances d'un des plus grands sites de la vallée, situé à 8,5 km au nord du site de Castagnac, plus grande installation romaine de la vallée, et à moins de 6 km au sud du site de Taillepié. Ces quelques grands ensembles de la vallée semblaient être implantés à intervalles réguliers, mais seule une investigation plus poussée pouvait notamment nous permettre de préciser le cadre chronologique. Les grands sites que sont Malsang et Le Couvent répondent, chacun sur une berge, à une implantation de plaine, sur la première terrasse de la Lèze. Ils sont éloignés de 900 m. De la même manière des sites plus petits comme Boumy, Courtaud et Armagnac, tous à moins de 3 km de Malsang, sont aussi implantés au pied des côtes. Si ces sites ont livré des éléments en surface permettant des hypothèses de datation, ce n'était pas le cas à Malsang. L'exploration de ce site devait donc permettre d'en préciser la chronologie avant de réévaluer les possibles relations et hiérarchisations entre sites (pour un contexte détaillé de la vallée, nous renvoyons à nos rapports de sondage de 2015, 2016 et 2017).



Légende

- mobilier antique résiduel
- site antique de typologie non définie
- ◆ site de villa romaine probable
- cours d'eau



0 500 1000 1500 2000 m



Carte des sites antiques de la commune de Lézat-sur-Lèze
©Maxime TROY

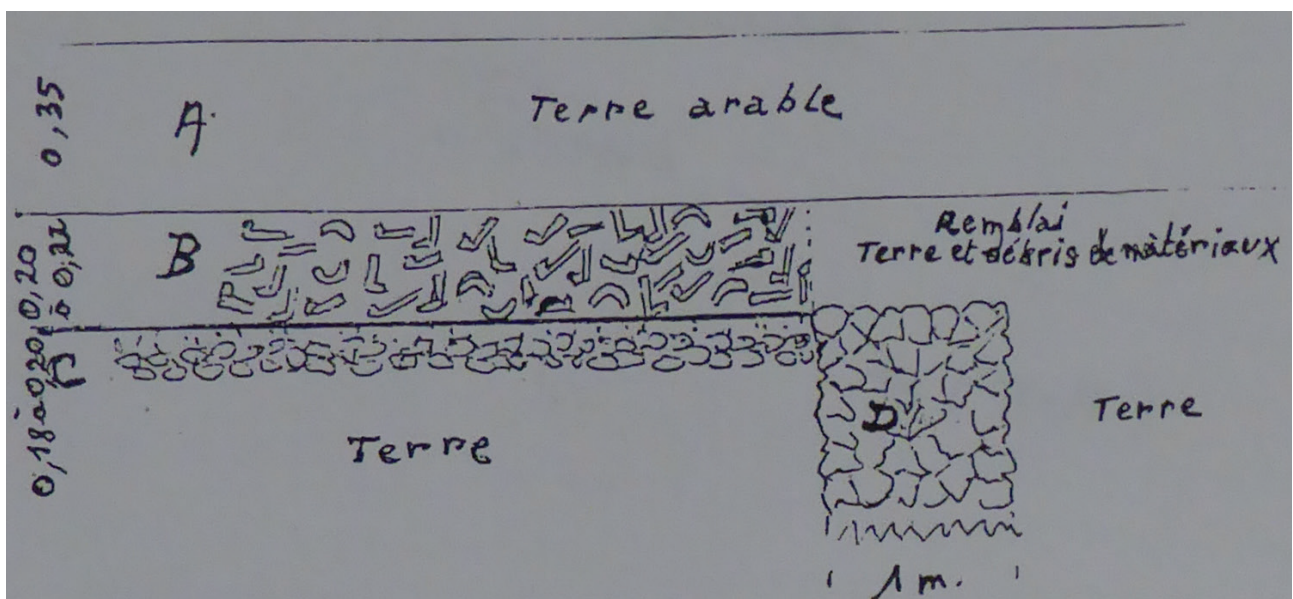
Concernant le site de Malsang, les premières recherches archéologiques ont été entreprises par Urbain Gondal en 1967. Il réalise plusieurs prospections et sondages durant les années 1966-1967 qui révèlent la présence d'un établissement gallo-romain.

Lors de ses prospections en 1966 (note bas page), il trouve des fragments de tegulae, d'imbrices, des moellons, des tessons de céramique, des fragments de marbre rose et vert.

L'année suivante, en septembre, il réalise deux sondages distants de 2 mètres l'un de l'autre. Le premier de 60 cm de diamètre et un second de 80 cm de diamètre. Il a laissé un relevé en coupe pour chacun des sondages.



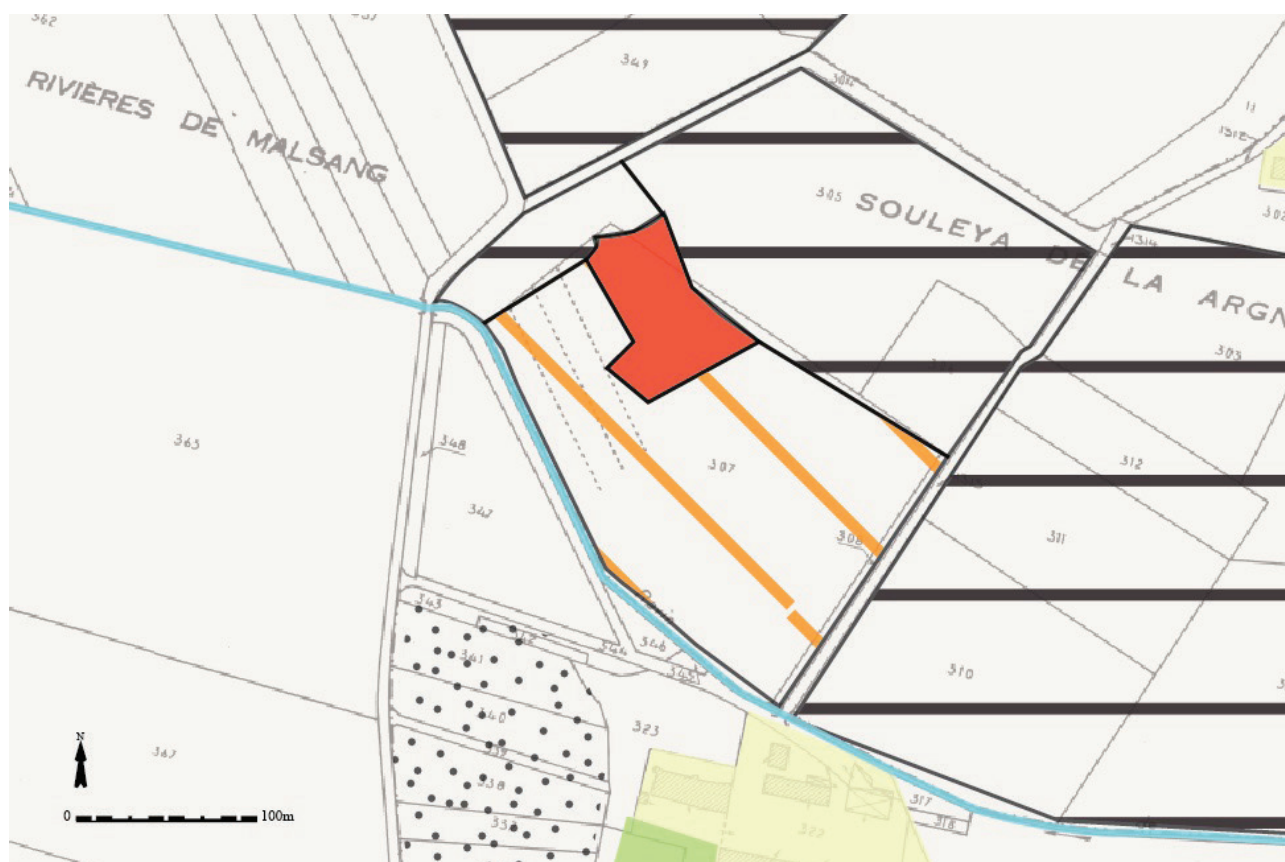
U. Gondal, Lettre à M. Labrousse du 11 septembre 1967



U. Gondal, Lettre à M. Labrousse du 9 octobre 1967.

La stratigraphie présentée est simple. Sous les labours (35 cm d'épaisseur), se trouve une couche de démolition composé de fragments de tuile à rebord et de briques. Dans le sondage 1, cette couche, recouvre une autre couche de démolition constituée de divers matériaux dont principalement des débris de mortier alors que dans le sondage 2, elle recouvre un mur en blocage de moellons. Le mobilier archéologique découvert lors de ses sondages se compose de tesselles de mosaïques grise, blanche et de terre cuite, de quelques clous plus éléments de terre cuite architecturale décrits dans les coupes. En octobre et novembre de la même année, il poursuivit la fouille des sondages. Urbain Gondal a laissé un plan et une coupe stratigraphique de la zone fouillée.

Un mur en blocage de moellon repéré dans le sondage 2 a été entièrement dégagé ainsi qu'un pavement fait de mortier et de débris de brique posé sur un lit de moellons. Le mobilier archéologique découvert comprend une partie de mosaïque composée de 7 tesselles en terre cuite, des chevilles en fer, des fragments de tegulae et de briques, une anse « de vase en poterie grise », des fragments d'enduits peints et du mortier de tuileau. Les derniers résultats de cette fouille sont publiés dans l'article « Essai d'inventaire des sites gallo-romains de Lézat-sur-Lèze » parue dans les *Annales du Midi*. On y apprend notamment la découverte d'un second mur de même dimension et de même constitution que le premier ainsi que de deux monnaies : un numus à l'effigie de Rome, frappé à Arles entre 330 et 335 et un sou d'or de Valentinien III (425-455), frappé à Ravenne. Les fouilles se sont arrêtées en fin d'année 1967. Nous avons géo référencé le plan d'Urbain Gondal pour replacer son sondage ainsi que ceux que nous avons réalisés.



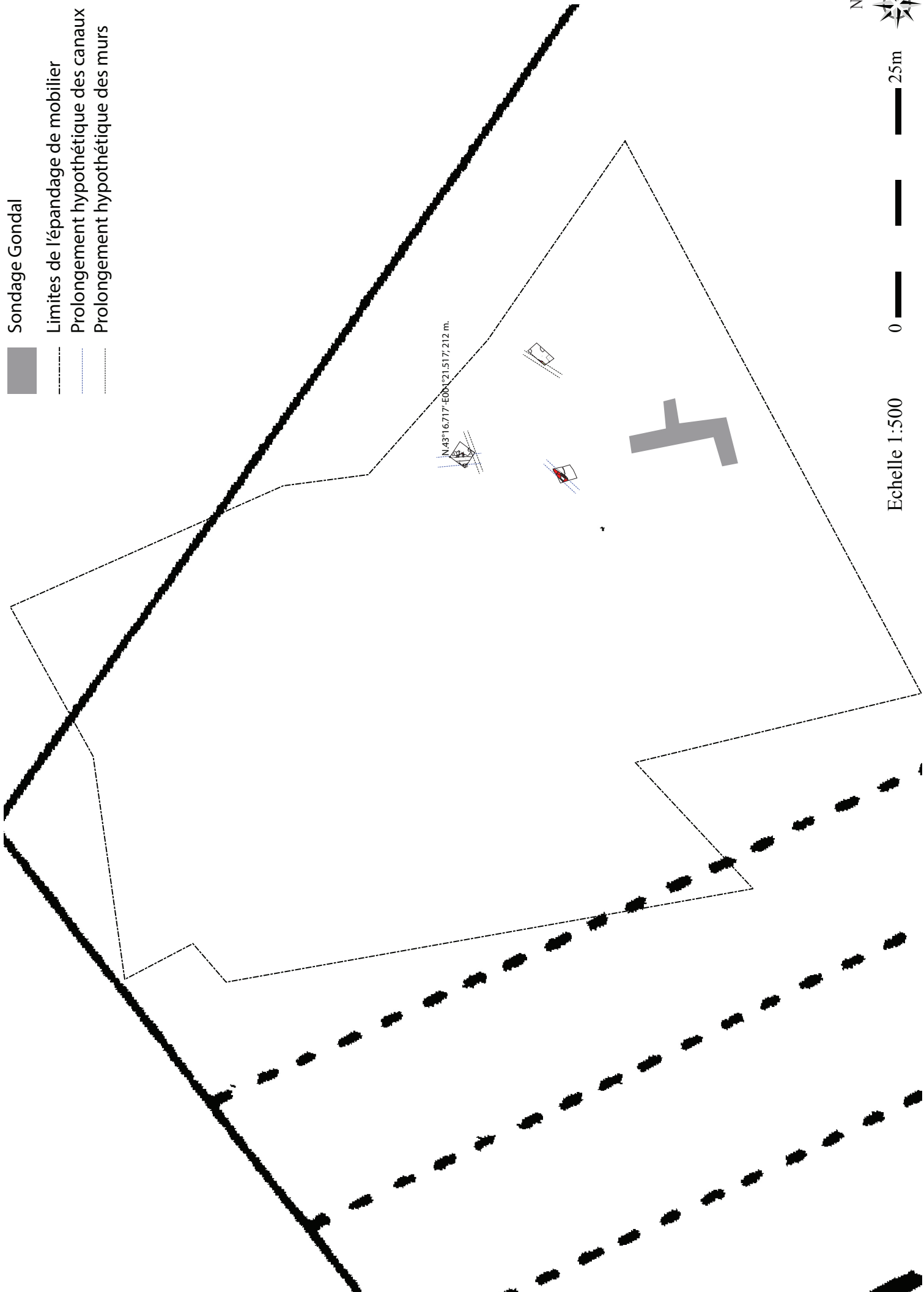
Relevé de l'épandage de surface tel que noté dans le rapport de prospection, Soler 2016. En orange le mobilier résiduel hors site. Page suivante : implantation des sondages, nouveau relevé des contours de l'épandage et tracés hypothétique des structures.

Sondage Gondal

Limites de l'épandage de mobilier

Prolongement hypothétique des canaux

Prolongement hypothétique des murs



Echelle 1:500

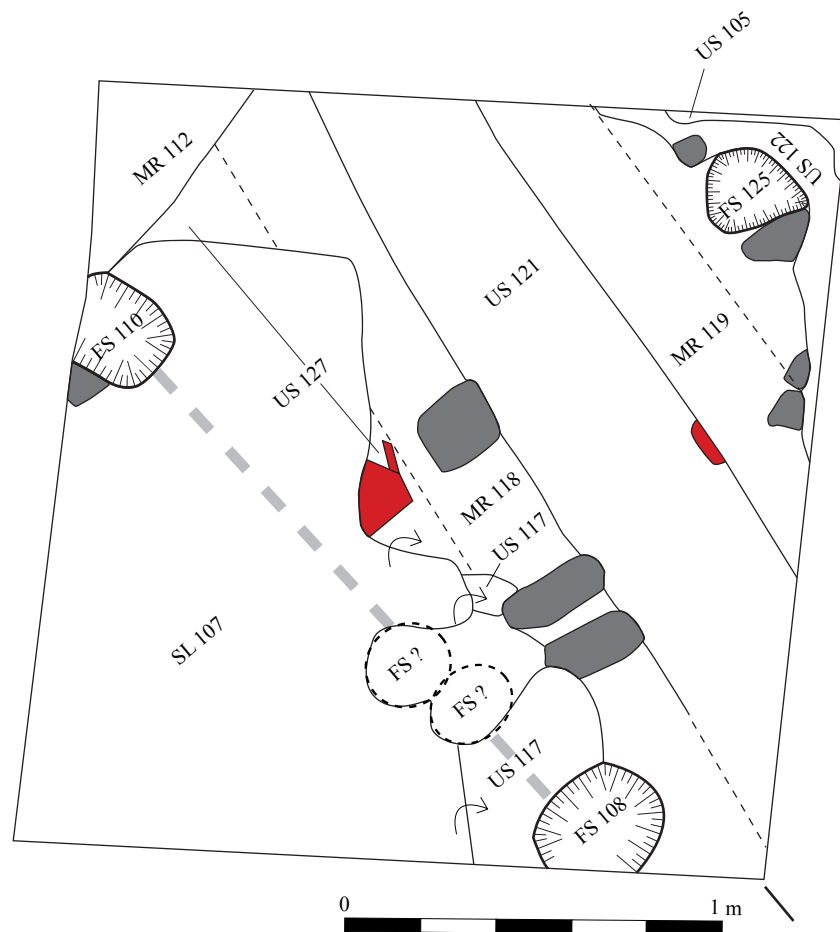


Méthode de sondage

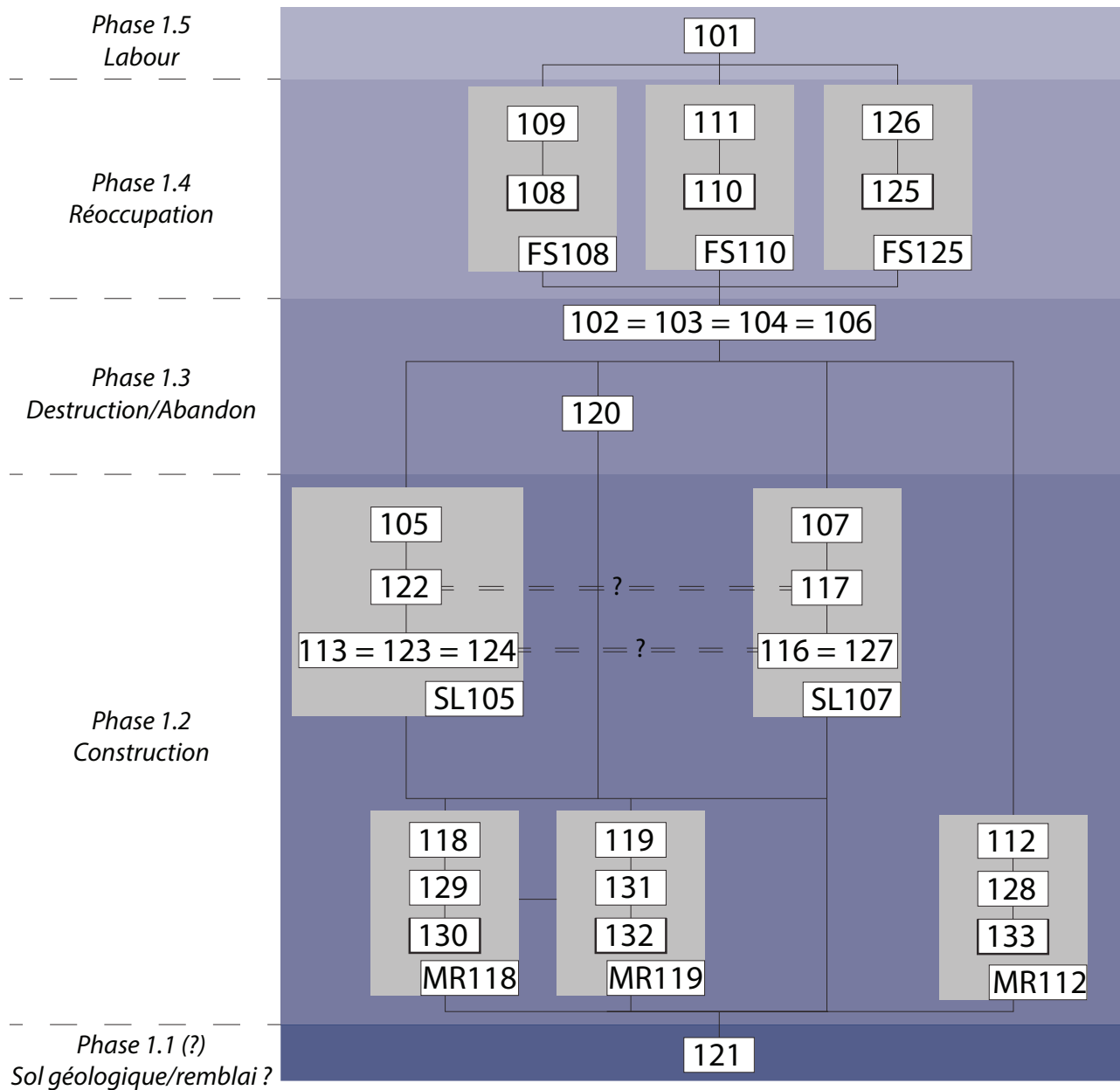
Le creusement des trois sondages a été réalisé à la main. Ces trois sondages, guidés par les concentrations de mobilier en surface et voisins des excavations d'U. Gondal, se sont révélés positifs. Pour chacun d'entre eux, nous nous sommes arrêtés sur une couche d'argile anthropisée. La mise en culture du site est représentée par une couche de labour argileuse de couleur marron clair, avec de rares inclusions d'éclats de mortier, de calcaire et de terre cuite architecturale. Elle n'a que peu impacté les vestiges.

SONDAGE 1

Le sondage 1 mesure 2 x 2 m de côté (4 m²). Son point nord est situé à N43°16.717' E001°21.517', à 212 m d'altitude.



Les niveaux archéologiques, dans un bon état de conservation, sont apparus à environ 0,30 m du niveau de sol actuel. Quatre à cinq phases d'occupation distinctes ont ainsi été mises en évidence.



Phase 1.1 (?) – Sol géologique/remblai ?

Cette possible première phase d'occupation correspond à une couche argilo-marneuse grisâtre/brun clair compacte, très homogène en apparence, mais qui comporte quelques micro-inclusions de calcaire, de terre cuite architecturale et de charbon (Us 121). En l'état, il est difficile donc de se prononcer sur la nature de cette strate : remblai préparatoire ou antérieur à la construction de la villa ? Sol géologique bioturbé ?

Vue de la coupe sud entre MR118 et 119.



Phase 1.2 – Construction

La phase 1.2 correspond à la construction de la villa tardo-antique. Trois maçonneries ont été identifiées, toutes ancrées dans l'Us 121 :

- MR112 : la maçonnerie MR112 est apparue dans l'angle sud du sondage. Elle est orientée selon un axe est/ouest.



Vue du sondage 1 en fin de fouille.

Elle se compose d'assises de moellons de calcaire équarris plus ou moins soigneusement et de briques, pris dans un mortier de chaux de couleur beige/jaunâtre. Si son épaisseur n'est pas connue, sa fondation (Us 128) – ancrée dans une tranchée de profondeur inconnue (Us 133) – et son élévation (Us 112) ont été clairement distinguées. En effet, l'élévation, conservée sur une trentaine de centimètres, laisse place en profondeur à un ressaut de plusieurs centimètres, ancré dans l'Us 121.



vue de MR112

- MR118 et 119 : Deux autres maçonneries, parallèles entre elles, sont orientées selon un axe nord/sud et sont écartées d'environ 0,50 m. Elles mesurent une vingtaine de centimètres de large et comportent toutes deux une fondation (respectivement Us 129 et 131) mêlant fragments de briques et matrice argilo-marneuse proche de l'Us 121, l'encaissant. Les tranchées de fondation (respectivement Us 130 et 132) sont peu profondes (quelques centimètres). Les élévations (respectivement Us 118 et 119), conservées sur une hauteur d'une vingtaine de centimètres environ, alternent gros blocs de calcaire grossièrement équarris (jusqu'à 0,20 m de côté) et moellons de tailles plus réduites, pris dans un mortier beige/jaunâtre semblable à celui du MR112 (voir illustration phase 1.1).

Le rôle des maçonneries peut-être déduit de leur morphologie ainsi que de leur relation avec les sols (cf. *infra*) à leur contact. Le fort ancrage du MR112 et le fait que le sol SL107 vienne buter contre laisse donc supposer qu'il s'agit de l'un des murs porteurs de l'édifice. En revanche, les MR118 et 119 sont faiblement ancrés et sont respectivement recouverts par les préparations des sols SL107 et SL105. L'espace ainsi formé par ces deux maçonneries correspondrait donc à un conduit. Le manque de soin et l'absence d'aménagement caractéristique (absence d'enduit, de chaux hydraulique, d'aménagement au fond du conduit) permettrait d'écarter l'hypothèse de conduit en rapport avec l'acheminement ou l'évacuation l'eau et de conserver celle de conduit de chauffe. Cette proposition nécessite toutefois d'être confirmée, notamment par l'intermédiaire de la localisation d'un *praefurnium* connecté à cette tranchée.

À l'image de la tranchée mise au jour dans le sondage 3, les MR118 et 119 servaient peut-être de support à des grandes briques quadrangulaires (cf. *infra*). Si une telle installation n'a pu être observée dans le sondage 1, un fragment de brique épaisse (autour de 6 cm d'épaisseur) a été identifié dans la coupe sud-ouest/nord-ouest, dans le remblai issu de la destruction de la structure, localisé entre les MR118 et 119 (Us 120).

Après la réalisation de ces trois maçonneries, deux sols distincts ont été installés, localisés à l'ouest (SL107) et à l'est (SL105) du sondage. Si leurs compositions paraissent très proches, les sols ne sont pas au même niveau altimétrique. En effet, le sol SL105 est plus haut que le sol SL107 de quelques centimètres. On pourrait donc imaginer une séparation n'ayant pas laissé de traces (cloison ?) délimitant deux pièces distinctes. Toutefois, chaque sol comporte trois couches superposées, à l'image de la triade *statumen-rudus-nucleus*.

- SL107 : la séquence du sol SL107 débute par l'Us 116 (= 127). Il s'agit d'une couche argileuse jaune comportant des petits blocs de calcaires et des fragments de brique, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. *Vue de SL107*



Sur cette strate prend place un épais béton de tuileau très dur (0,10-0,12 m d'épaisseur), composé de mortier de chaux beige armé de fragments de terre cuite architecturale (Us 117). Enfin, on note sur ce béton un traitement de surface soigné (Us 107), de couleur bleu/gris lorsqu'il est hydraté, correspondant au niveau de circulation à proprement parler. Des fragments de terre cuite architecturale forment cette ultime couche, épaisse de quelques millimètres. Le sol SL107 recouvre la partie orientale de la maçonnerie MR118.

- SL105 : le sol SL105 comporte également trois couches (ILL 2415). La plus ancienne, l'Us 113 (= 123 = 124) est un remblai argileux marron clair/jaune d'une dizaine de centimètres au moins, qui pourrait être équivalent à l'Us 116, sans qu'il soit possible d'en être certain (pas de connexion stratigraphique). Au-dessus, l'Us 122 est une couche de mortier beige comportant quelques fragments de terre cuite architecturale, d'environ 6-7 cm d'épaisseur. Très proche dans sa composition de l'Us 117, l'Us 122 est néanmoins moins épaisse et semble comporter une proportion moins importante d'éclats de terre cuite architecturale. Le lissage en surface (Us 105) n'apparaît que très ponctuellement, dans les coupes sud-ouest/sud-est et sud-ouest/nord-ouest, mais semble se rapprocher de l'Us 107 (éléments de terre cuite rapprochés et à plat, dans une couche lissée).

Il n'existe pas de connexion stratigraphique entre ces deux sols : en effet, au niveau du conduit délimité par les MR118 et 119, on note une absence de sol liée à un épisode de destruction (effondrement du sol au niveau du conduit ? Démantèlement du sol pour récupérer des éléments présents dans le conduit ?).

Phase 1.3 – Destruction/abandon

Après destruction du sol, l'espace entre les MR118 et 119 est comblé par l'Us 120, remblai argilo-limoneux marron foncé aux inclusions jaunâtres, comportant de nombreuses micro-inclusions de calcaire, de charbons de terre cuite architecturale (voir illustration phase 1.1). Cette couche a livré une grande quantité de fragments de briques, de pilettes, de blocs de calcaire. On note également quelques tessons de céramique et d'amphore. Dans la coupe sud-ouest/nord-ouest du sondage, on note même la présence, déjà évoquée plus haut, d'un fragment de pilette épaisse (autour de 6 cm d'épaisseur) avec, à son contact, du mortier de chaux beige proche de celui utilisé dans les Us 117 et 122. Cet élément pourrait, on l'a vu, correspondre au système de fermeture du conduit.

Directement au-dessus, l'Us 102 (= 103 = 104 = 106) est un remblai mesurant entre 0,08 et 0,20 m d'épaisseur, couvrant les MR112, 118 et 119 ainsi que les sols SL105 et 107.



Il s'agit d'une strate argilo-limoneuse marron/gris, très riche en blocs de calcaire (quelques centimètres à une dizaine), en éclats de mortier de chaux blanc/beige, et d'éclats de briques et de d'imbrex. De rares tessons de céramique ont également été rejetés dans ce remblai.

Phase 1.4 – Réoccupation

Plusieurs structures en creux recoupent le niveau de démolition ainsi que les sols SL105 et 107, correspondant à une phase de réoccupation du site après l'abandon de la villa. Cette phase se caractérise par l'installation de construction en bois et/ou le creusement de fosses.

- FS108 : La fosse ovalaire FS108, d'une quarantaine de centimètres de diamètre à l'ouverture (0,08 m au fond) pour 0,32 m de profondeur conservée, comporte un fond en cuvette et des parois évasées.



Vue de FS108.

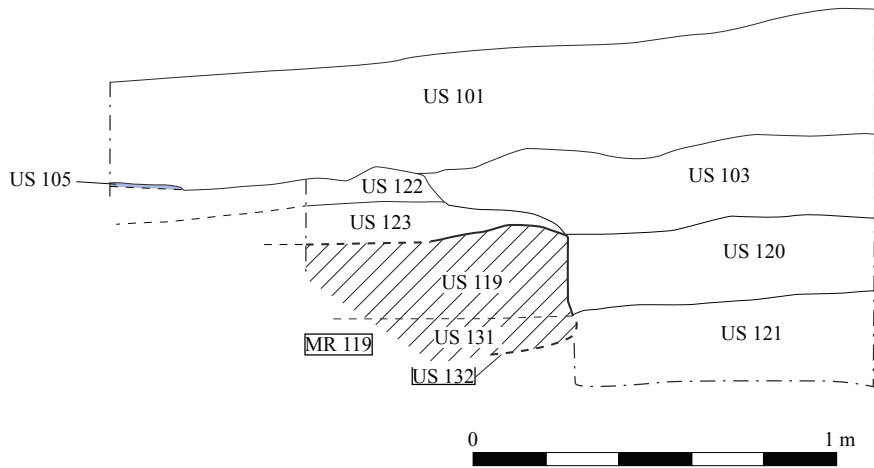
Elle recoupe le sol SL107. Son comblement est un sédiment argileux marron foncé, comprenant un tesson de céramique, des petites inclusions de charbons, de terre cuite architecturale et de mortier (Us 109).

- PO110 : Le trou de poteau PO110 est de forme subcirculaire, mesure autour de 0,25 m de diamètre pour 0,43 m de profondeur conservée. Il coupe le sol SL107. Il présente un fond en cuvette et des parois droites. Il a été comblé à l'aide d'une couche (Us 111) argileuse grisâtre, riche en blocs de calcaire et en mortier de chaux.

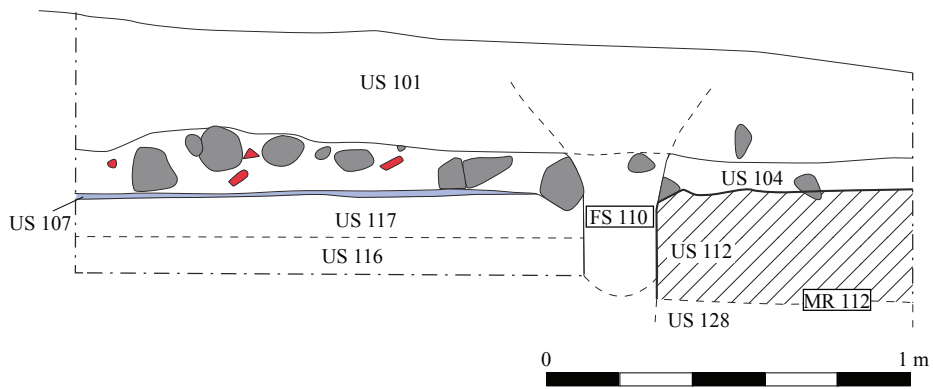
- FS125 : D'une vingtaine de centimètres de diamètre, la fosse FS125 présente une profondeur de 0,45 m. De forme subcirculaire, elle comporte des parois évasées et un fond en cuvette. Elle recoupe le sol SL105. Elle est colmatée par une couche marron/gris argileuse, riche en blocs de calcaire, de terre cuite architecturale et éclats de mortier de chaux (Us 126).

Deux autres fosses potentielles ont été identifiées. Par manque de temps elles n'ont pas été fouillées. Elles recoupent la partie nord-occidentale du sol SL107 et formeraient, avec la FS108 et le PO110 un alignement orienté nord/sud, tranchant avec celles de la villa. Le niveau d'ouverture de ces structures n'est pas connu, puisqu'il a été détruit par la phase de labour.

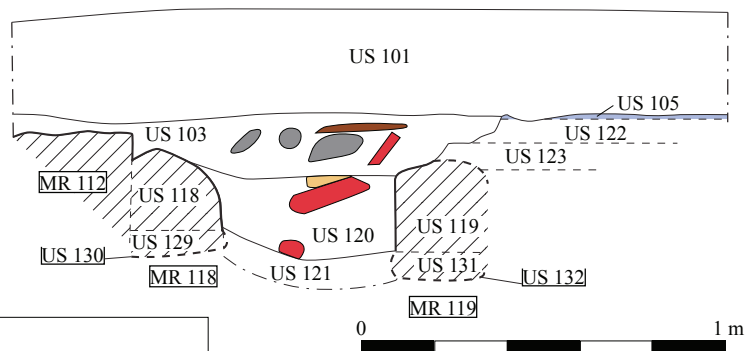
Coupe S-O - S-E Sondage 1







Coupe N-E - N-O Sondage 1

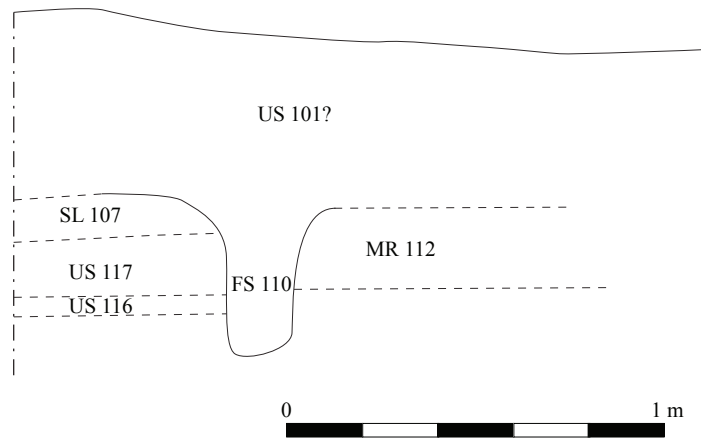


Coupe S-O - N-O Sondage 1

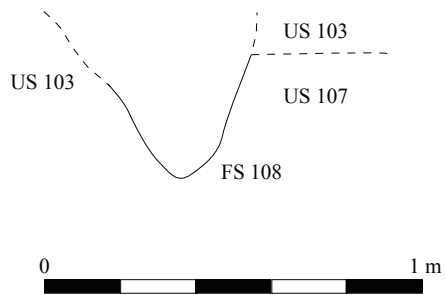
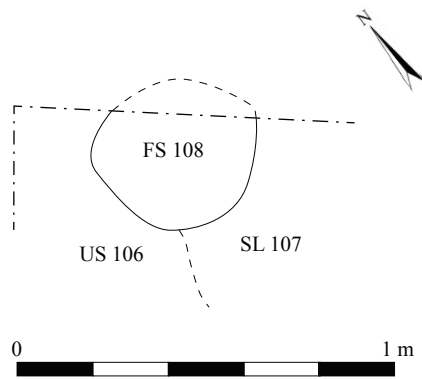


Légende	
	Mortier
	Bloc de pierre
	Terre rubéfiée
	Fragment de TCA

Coupe N-E - S-O FS 110 Sondage 1

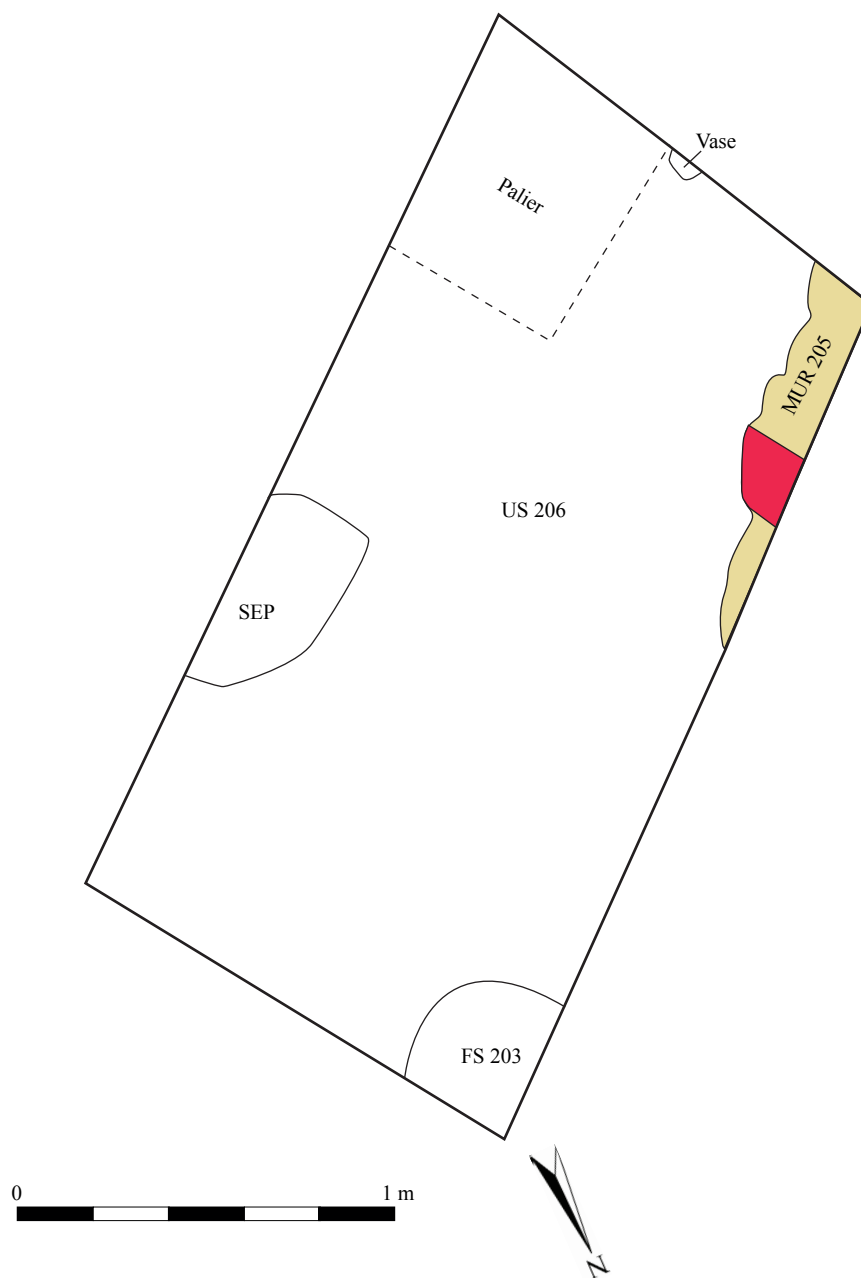


Plan et Coupe N-O - S-E de FS 108 Sondage 1



LE SONDAGE 2

Ce sondage mesure 1,30 m de large sur 2,40 m de long.



Phase 2.1. Sol géologique/remblai ?

L'état le plus ancien est tout-à-fait similaire à celui du sondage 1. En revanche, nous n'avons pas eu le temps nécessaire pour pouvoir l'observer en coupe.

Phase 2.2. Construction



Vue du sondage 2 avant prélèvement de l'immature.

L'exploration des niveaux les plus anciens dans ce sondage ont livré un mur orienté au nord est. Ce mur très arasé (conservé sur 2 cm minimum à 20 cm maximum) est partiellement visible sur la coupe du sondage. La partie dégagée mesure 102 cm de long sur 18 cm de large. Le mur n'a pas été entièrement dégagé.



Vue de MR 205.

Sur le côté le mieux conservé il est constitué à sa base par un lit de mortier de chaux beige un bloc de marne de 10 cm de côté surmonté de deux assises de briques. Sur la partie arasée, il ne reste que les 2 cm de lit de mortier.

Phase 2.3. L'occupation extérieure

La couche de démolition recouvre donc un mur (us 205), mais aussi une sépulture (us 207) et un vase. La sépulture est située en bordure du sondage, aucun creusement n'a été reconnu. La totalité du squelette a été dégagée. Il est très mal conservé notamment pour sa partie haute.



L'individu repose sur le dos, la tête à l'ouest. Les jambes sont repliées. Après examen par l'anthropologue Nathalie Pouget, l'étude du stade d'éruption dentaire permet de situer l'âge du décès autour de 7 mois. Le sexe n'est pas identifiable. Les ossements pourront faire l'objet d'une analyse.

Un pot en très mauvais état a également été déposé ; il est localisé dans la berme, non loin de la sépulture.



Nous avons tenté de le prélever mais le vase, mal cuit, s'est désagrégé. Le fond est plat, le bas de la panse marque une rupture en partie basse. La pâte, issue d'une cuisson réductrice, comporte un dégraissant grossier d'éclats de calcaire. L'ouverture mesure environ 8,5 cm. La partie haute est tournée, la panse et le fond sont trop altérés. Ce type de forme pourrait dater du Haut Moyen Âge. Des études supplémentaires pourront nous donner d'avantage d'informations.

Phase 2.4. Destruction/Abandon

La démolition est marquée par une couche de 30 à 70 cm d'épaisseur constituée d'éléments variés (us 202). Le sédiment est argileux brun foncé, hétérogène et compact. Il sert de matrice à de très nombreuses inclusions de fragments de mortier, de calcaire ainsi que de rares fragments de TCA.

Phase 2.5. Réoccupation

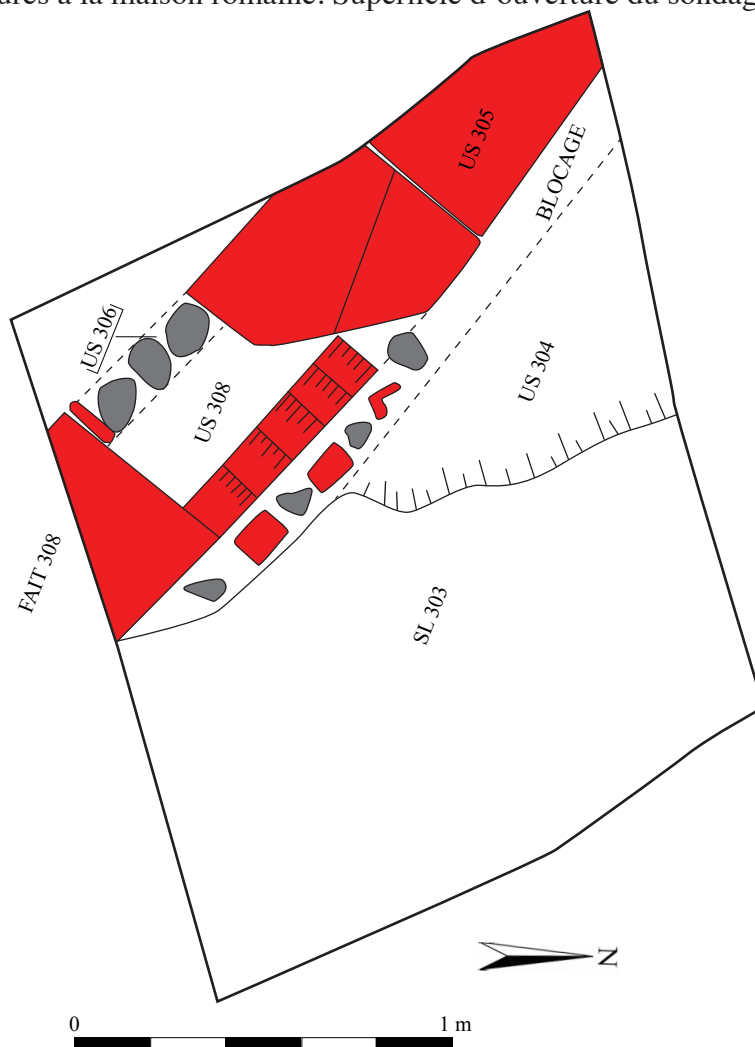
Dans cette couche de démolition s'ouvre à l'angle nord-est du sondage un creusement de forme circulaire (us 203) de 30 cm de diamètre environ. Aucun mobilier n'a été retrouvé dans cette structure de 50 cm de profondeur.



SONDAGE 3

Phase 3.1. Construction

Contrairement aux autres sondages, la bonne conservation des vestiges n'a pas permis d'observer les couches antérieures à la maison romaine. Superficie d'ouverture du sondage 3 : 2m x 2m.



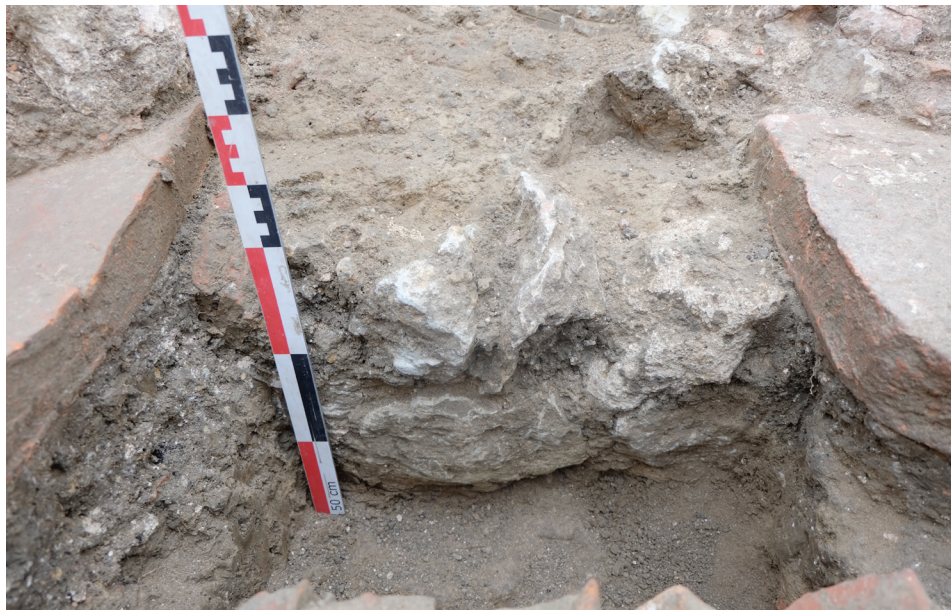
L'emprise totale du sondage a révélé un sol en mortier de tuileau (303), horizontal, plat et lisse. Son épaisseur varie entre 5 et 10 cm, et ne présente de mobilier ni sur sa surface supérieure ni dans son épaisseur. La partie nord-ouest a été sondée plus en profondeur, dans l'espérance de peut-être retrouver la structure bâtie du sondage 1 ou son équivalent. D'autres structures sont apparues, différentes en facture et en alignement de celles du sondage 1. Le sol 303 est posée sur une couche d'argile (304), jaunâtre, peu compacte hétérogène dont l'épaisseur varie entre 1 et 3 cm entre les bords Est et Ouest du sondage, sans mobilier. Cette couche pourrait correspondre à l'ajout de matière argileuse afin d'aplanir la surface afin de poser le sol, suite à la construction d'un canal.



Ce canal rectangulaire d'alignement NE/SO est composé d'une structure bâtie (306) en blocs calcaires, dont le comblement présente deux couches distinctes (308 et 307), et recouverte de dalles de terres cuites d'environ 112x56x6 cm (305). Ces dalles, bien que plus grandes et rectangulaires, s'apparentent à des briques de *suspensura* (briques de format carré d'environ 60 cm de côté correspondant à des briques bipedales de deux pieds romains, soit exactement 594 mm, ép. 5 à 6 cm), qui sont généralement destinées à être posées sur des pilettes dans les systèmes de chauffage par hypocauste. On retrouve des fragments de ce type de briques, alignées sur la tranche, dans l'assise supérieure de la paroi sud (306). La largeur utile du canal varie entre 20 et 25 cm. Le côté nord est construit en deux assises de blocs calcaires, sur 25 cm de hauteur au total. Le côté sud a la particularité d'être construit de deux matériaux différents. La première assise est, sur une longueur de 30 cm, composée de fragments de dalle de terre cuite de 6 cm d'épaisseur disposés en diagonale. La suivante est composée de blocs calcaires de facture identique à celle de la face nord. Suite au prélèvement de deux fragments de la dalle située en bord ouest du sondage, deux couches distinctes, qui forment le comblement du canal, ont été identifiées.



Le comblement supérieur du canal (307), est un sédiment compact homogène brun foncé profond de 14 cm. Il présente de nombreuses inclusions de cailloutis calcaire et de nombreux charbons. La céramique et TCA sont très rares. Le comblement inférieur se présente sous la forme d'un sédiment brun clair/verdâtre compact homogène de 20 cm d'épaisseur, avec, à l'image de la couche supérieure, très peu de mobilier. La canalisation semble creusée dans une couche argileuse brune et dense, sans aucun aménagement au fond du canal.



Vue de la paroi sud du canal.



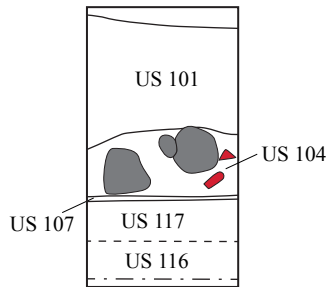
Vue de la paroi nord du canal.

Phase 3.2. Destruction/Abandon

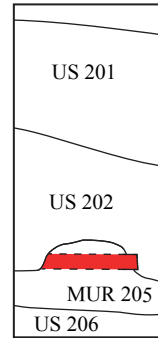
Les vestiges sont recouverts par une couche archéologique assimilée à un niveau de destruction. Elle est argileuse brun foncé, hétérogène et compacte, avec de très nombreuses inclusions de fragments de mortier et de calcaire allant jusqu'à 10 cm, de TCA, avec quelques rares céramiques. Son épaisseur varie entre 0,40 m à l'Est et 0,20 m à l'Ouest. Le sol de mortier a été fortement altéré au-dessus de la dalle brisée servant de couverture au canal.

INTERPRÉTATION ARCHÉOLOGIQUE

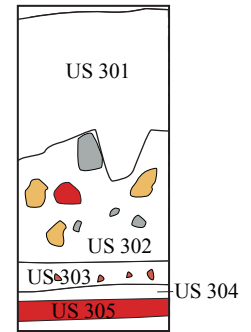
Log Sondage 1 Berme Est



Log Sondage 2 Berme Nord



Log Sondage 3 Berme Nord



D'après l'ensemble de ces éléments, le sondage 2 semble être localisé à l'extérieur du bâtiment repéré dans les sondages 1 et 3. Le mur est la seule structure maçonnée présente dans ce sondage. La couche de démolition qui recouvre les structures, pourrait provenir du mur et du bâtiment proche. La présence d'une sépulture et d'un vase à proximité semble indiquer une possible aire d'inhumation dont l'étendue est inconnue. Le mur pourrait marquer la séparation entre l'habitat et cette possible aire funéraire. Le mur est d'ailleurs construit dans le même axe que le canal du sondage 3. Les orientations diffèrent dans le sondage 1, ce qui laisse entrevoir l'existence d'espaces différents.

Les sondages 1 et 3 ont livré des sols maçonnés de bonne qualité et de facture différente, matérialisant l'existence de deux espaces distincts. La présence d'un canal aux bords maçonnés et d'un canal non maçonné mais doté d'une couverture de dalles de briques de qualité, manifestent le soin apporté à la construction du bâtiment. Le canal couvert se situe dans un axe menant à un ruisseau. La couleur verdâtre de la couche inférieure de comblement (308), que l'on retrouve parfois dans les couches qui ont connu de l'eau stagnante, pourrait corroborer l'hypothèse d'une évacuation d'eau. En ce sens, la progressive augmentation de la couche 304, qui semble être une couche d'égalisation avant la construction du sol en mortier, pourrait s'expliquer par un pendage faible de ce canal afin de permettre l'évacuation de l'eau. Cette hypothèse nous paraît toutefois douteuse dans la mesure où un tel conduit avec un si faible pendage, ce serait très rapidement obstrué. De plus, le canal n'est pas maçonné et n'a laissé aucune trace d'un aménagement hydraulique. Ce devait plutôt être un système de chauffage par le sol qui, après l'abandon, a été comblé par des dépôts liés à une eau stagnante.

Les sondages 1 et 2 montrent qu'une réoccupation des vestiges en matériaux périssables a été effectuée à une période indéterminée.

Le peu de mobilier recueilli dans les sondages ne permet pas d'avancer de datation plus précise que la période antique ou le Haut Moyen-Âge, et ne permet pas, en l'état, d'avancer d'hypothèse détaillée sur le type ou la fonction du ou des bâtiments. Toutefois, l'absence de sigillée et la découverte par U. Gondal, dans les remblais sous-jacents de la maison, de monnaies du IV^e et du V^e siècle tendent à placer un *terminus ante quem* aux derniers temps de l'Antiquité. Le soin apporté à la structuration des sols fait penser à un bâtiment d'habitation de qualité.

Une prospection géomagnétique, envisagée en 2018 en collaboration avec l'UPS, pourrait compléter ces informations. Les résultats de ce sondage sont appelés à enrichir le rapport de prospection du projet soumis séparément au SRA en janvier 2018.

BIBLIOGRAPHIE

- AlQahtani S J (2008). *Atlas of tooth development and eruption. Barts and the London School of Medicine and Dentistry*. London, Queen Mary University of London. MCLinDent.
- DOGNON P. LE PALENC C., 1899, *Lézat, sa coutume, son consulat*, Toulouse, Privet, 1899, 126 p.
- GONDAL U., 1964, « Les fouilles de l'église abbatiale Saint-Pierre de Lézat (Ariège) », *Actes du 19e congrès Soc. Acad. Sav. Languedoc – Pyrénées – Gascogne, Moissac, 5-6 mai 1963*, Albi, 1964, p. 88-93.
- GONDAL U., 1969a, « Essai d'inventaire des sites gallo-romains de Lézat sur Lèze », *Bull. Soc. Ariégeoise des sciences*, 1968 et *Annales du Midi*, 81, 1969, p. 245-261.
- GONDAL U., 1969b, « Importante découverte de monnaies romaines dans le lézadois, au XVIIIe siècle (1) », *Annales du Midi*, 1969, vol. 81, n° 94, p. 443-453.
- GONDAL U., 1969, « Importante découverte de monnaies romaines dans le lézadois, au XVIIIe siècle (2) », *Annales du Midi*, 1970, vol. 82, n° 98, p. 277-285.
- Rapports*
- SCANDIUZZI R. 2000, *Prospections des terrasses de l'Ariège et du terrefort molassique toulousain*, Rapport de prospection n°115/2000, SRA M.-P., 2000.
- SCANDIUZZI R. 2001, *Prospections des terrasses de l'Ariège et du terrefort molassique toulousain*, Rapport de prospection n°103/01, SRA M.-P., 2001.
- SCANDIUZZI R. 2002, *Prospections des terrasses de l'Ariège et du terrefort molassique toulousain*, Rapport de prospection n°30/02, SRA M.-P., 2002.
- SCANDIUZZI R. 2005, *Prospections des terrasses de l'Ariège et du terrefort molassique toulousain*, Rapport de prospection n°139/05, SRA M.-P., 2005.
- SCANDIUZZI R. 2011, *Prospections des terrasses de l'Ariège et du terrefort molassique toulousain*, Rapport de prospection n°75 /2011, SRA M.-P., 2011.
- ROUSSEAU J. 1994, *Prospections aériennes*, Rapport de prospection n°03772, SRA M.-P., 1994.
- ROUSSEAU J. 1995, *Prospections aériennes*, Rapport de prospection n°03773, SRA M.-P., 1995.
- SOLER M. (et al.) 2015, *ArchéoLèze, étude sur l'habitat gallo-romain de la valler de la Lèze, rapport de prospection*, Rapport de prospection n°63/2015, 2015.
- SOLER M. (et al.) 2016, *ArchéoLèze, étude sur l'habitat gallo-romain de la valler de la Lèze, rapport de prospection*, Rapport de prospection n°137/2016, SRA M.-P., 2016.
- SOLER M. (et al.) 2017, *ArchéoLèze, étude sur l'habitat gallo-romain de la valler de la Lèze, rapport de prospection*, Rapport de prospection à venir.
- TLEMSANI S. 1994, *Inventaire archéologique de la commune de Lézat-sur-Lèze*, rapport d'inventaire,

SRA M.-P, 1994.

Maisang (sondage 1)

Bac	lot	US	Categorie	Nature	Groupe technique/désignation	Matière	Type	Période	Datation	NBR	kg	ISO	Commentaire
	1	101	Metal	Élément indéterminé		Fer				1			
			Terre Cuite	Élément d'architecture	Tegulae					4			4 fragments récupérés
	1	101	Terre Cuite	Élément d'architecture	Briques					1			1 fragment de brique récupérée
			Lithique	Élément d'architecture	Mortier					1			1 fragment récupéré
			Lithique	Élément d'architecture	Mortier de tuileau					1			1 fragment récupéré avec une face plane
	1	101	Matériaux organiques	Ossements animaux						1			1 dent
			Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate rouge/noire					4			3 tessons et 1 fragment de bord
	1	101	Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate grise/noire					19			14 tessons, 1 fragment de couvercle, 1 fragment de bord, 3 tessons gris polis
			Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate orange					8			7 tessons (2 avec traces de surcuisson) et 1 fragment de tenon de préhension
	1	102	Metal	Quincaillerie	Clous	Fer				1			
			Terre Cuite	Élément d'architecture	Tegulae					2			2 fragments récupérés
	1	102	Lithique	Élément d'architecture	Mortier					2			2 fragments récupérés
			Lithique	Élément d'architecture	Mortier de tuileau					3			3 fragments récupérés avec une face plane
	1	102	Lithique	Élément d'architecture	Tesselle de mosaïque					1			
	1	102	Matériaux organiques	Ossements animaux						2			

Maisang (sondage 2)

Bac	lot	US	Categorie	Nature	Groupe technique/désignation	Matière	Type	Période	Datation	NBR	kg	ISO	Commentaire	
	1	201	Metal	Quincaillerie	Clous	Fer		Antiquité Tardive et Haut Moyen Age		1				
	1	201	Matériaux organiques	Ossements animaux						1				
	1	201	Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate rouge/noire					16				12 tessons, 1 fragment de fond, 3 fragments de bord
	1	201	Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate grise/noire					19				4 tessons, 1 fragment de bord, 2 fragments de fond
	1	201	Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate orange					6				6 tessons
	1	202	Metal	Quincaillerie	Clous	Fer				1				
	1	202	Matériaux organiques	Ossements animaux						1				
	1	202	Matériaux organiques	Coquillage						1				
	1	202	Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate rouge/noire					2				2 tessons et 1 fragment de bord
	1	202	Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate grise					5				5 tessons, 2 fragment d'anse, 1 fragment de bord, 2 fragments de fonds (dont 1 avec engobe)
	1	202	Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate orange					7				7 tessons
	1	202	Lithique	Décor	Enduit peint					2				2 petits fragments
	1	207	Vestiges humains	Squelette						1				1 immature de 7 mois en mauvais état
	1		Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate rouge/noire					1				1 vase mal cuit en très mauvais état. Il en reste très peu fragments

Maisang (sondage 3)													
Bac	lot	US	Categorie	Nature	Groupe technique/désignation	Matière	Type	Période	Datation	NBR	kg	ISO	Commentaire
	1	301	Metal	Déchet de fabrication	Scories	Fer		Antiquité Tardive et Haut Moyen Age		2			
	1	301	Lithique	Élément d'architecture	Tesselle de mosaïque					1			
	1	301	Matériaux organiques	Ossements animaux				Moderne-Contemporain		9			
			Terre Cuite	Recipient	Céramique glaçurée					3			
	1	301	Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate rouge/noire					13			10 tessons et 3 fragments de bord
			Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate grise/noire					29			
			Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate orange					5			5 tessons
	1	302	Metal	Quincaillerie	Clous	Fer				1			
	1	302	Terre Cuite	Élément d'architecture	Tegulae			Antiquité Tardive et Haut Moyen Age		3			3 fragments récupérés
			Lithique	Élément d'architecture	Mortier					6			
	1	102	Lithique	Élément d'architecture	Tesselle de mosaïque					1			
			Matériaux organiques	Ossements animaux						8			
			Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate rouge/noire					12			11 tessons et 1 fragment de bord
	1	302	Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate grise/noire					14			
			Terre Cuite	Recipient	Céramique à pate orange					5			5 tessons

TABLE DES MATIÈRES

Présentation générale du site archéologique	4
Description des sondages :	
Sondage 1	10
Sondage 2	18
Sondage 3	22
Interprétation archéologique	25
Bibliographie	27
Tableaux de comptage des mobiliers	28
Table des matières	34